



Commune de MINORVILLE 54385

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12-03042023 – VOTE BUDGET 2023

| | |
|---|--------------|
| Nombre de membres en exercice : | 10 |
| Nombre de membres présents : | 6 |
| Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : | 7 |
| Date de Convocation : | 27 mars 2023 |
| Date d'affichage | 27 mars 2023 |

L'an deux mille vingt trois, le 3 avril à 20h, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HENNEBERT, Maire.

Etaient présents : Madame Isabelle BRISSON, Messieurs Philippe HENNEBERT, Stéphane MOUROT, Stéphane SCHOUG, Jérôme MACQUIN et Marc THIRIOT.

Etaient absents excusés : Madame Astrid MALLICK ayant donné procuration à Monsieur Stéphane MOUROT et Monsieur Philippe NICLOUX.

Etaient absents : Madame Anne SCHOUG et Monsieur Aurélien ZIEGLER.

Monsieur Stéphane MOUROT a été désigné secrétaire de séance.

Après présentation du budget pour l'exercice 2023, le conseil municipal a voté le budget 2022 présenté, avec 7 voix pour, 0 contre, 0 abstention lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement : Dépenses et Recettes votées en équilibre à 178 589,65€
Avec report du résultat 2022 (002) : 21 534,42€

Investissement : Dépenses et Recettes votées en équilibre à 108 738,32€
Avec déficit d'investissement 2022 reporté (001) : 34 988,78€

Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an ci-dessus
Après dépôt en Sous- Préfecture mois et an ci-dessus
Acte rendu exécutoire, ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus ;
Et publication ou notification pour extrait conforme.

Le 03/04/2023

Le Maire
Philippe HENNEBERT

